

Banque centrale européenne: nomination d'un membre du directoire

2023/0810(NLE) - 17/10/2023 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a décidé, par 509 voix pour, 54 voix contre et 40 abstentions, de rendre un **avis favorable** sur la recommandation du Conseil de nommer Piero Cipollone membre du directoire de la Banque centrale européenne.

Par lettre du 25 septembre 2023, le Conseil européen a consulté le Parlement sur la nomination de Piero Cipollone en tant que membre du directoire de la Banque centrale européenne pour un mandat de huit ans, avec effet au 1er novembre 2023.

La commission des affaires économiques et monétaires du Parlement a ensuite procédé à l'évaluation des qualifications de Piero Cipollone. La commission a ensuite organisé une audition de Piero Cipollone le 9 octobre 2023, au cours de laquelle ce dernier a fait une déclaration liminaire et a ensuite répondu aux questions posées par les membres de la commission.

Le Parlement a souligné que la question de l'équilibre entre les hommes et les femmes devait être abordée étant donné que les membres du directoire de la Banque centrale européenne et les 20 gouverneurs des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont actuellement tous des hommes.